

# ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

VISITEZ NOTRE  
FAQ AES >



## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'Accompagnant Éducatif et Social (AES) a pour mission de réaliser un accompagnement social au quotidien auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes vieillissantes visant à compenser les conséquences d'un handicap, d'une situation de vulnérabilité sociale, d'une maladie et des difficultés liées à l'âge.

Cette formation professionnelle diplômante vise à acquérir les compétences pour :

- Accompagner les personnes tant dans **les actes de la vie quotidienne** (alimentation, hygiène, aide aux déplacements...) que dans leurs activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.
- Contribuer au **développement et ou maintien de l'autonomie, au bien-être et à l'épanouissement de la personne** à son domicile, animer des temps d'activités en structure collective ou dans le cadre scolaire et de la vie ordinaire.
- Prendre en compte et **communiquer** avec les familles et les aidants.
- Participer à **l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé**.

La formation vous permettra d'**obtenir Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)** et d'être **apte à exercer et à travailler en équipe dans des structures variées** : services d'aide à domicile, EHPAD, foyers logements, foyers d'accueil médicalisés, instituts médicaux-éducatifs, structures d'accueil petite enfance, en milieu scolaire, etc.

## QUALITES HUMAINES REQUISES POUR EXERCER CE METIER

- Porter une **attention bienveillante** envers l'autre en situation de vulnérabilité
- Faire preuve de **qualités relationnelles** liées à l'écoute, la patience, la disponibilité
- Savoir-faire preuve de dynamisme et de **créativité**
- Avoir un **esprit curieux** et ouvert

## POURQUOI CHOISIR LA FORMATION AES AVEC ASSITEAL ?

- **La personnalisation de l'accompagnement**
- **Une grande proximité, tant** avec les apprenants que les terrains (visites des structures d'accueil)
- Des formateurs / intervenants professionnels dont l'expertise permet à Assisteal de proposer une pédagogie et des interventions ancrées dans **la réalité pratique du terrain**
- Modalités et méthodes pédagogiques innovantes : **classes inversées, méthodes participatives, travaux de groupes...**

## LA FORMATION

### LA DUREE

La formation d'Accompagnant Éducatif et Social se déroule sur **12 mois** en initial ou en alternance.

### LA FORMATION THEORIQUE

**567 heures**

Dont 21 heures d'AFGSU niveau 2

**Elle se compose de 5 blocs de formation :**

- 1. Accompagnement** de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne.
- 2. Accompagnement** de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité.
- 3. Accompagnement** à la vie sociale et relationnelle de la personne.
- 4. Positionnement** en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention.
- 5. Travail en équipe pluriprofessionnelle**, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne.

### LA FORMATION PRATIQUE

- Pour les candidats en situation d'emploi, contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage : Plus de 840h chez l'employeur sur un rythme alterné (dont 1 stage pratique employeur) et **140h de stage** (4 semaines) sur un site **qualifiant hors employeur**, auprès d'un public différent.
- Les candidats en parcours complet : **840 heures** (24 semaines) découpées en **2 stages** de 420h auprès d'un public différent.

## VALIDATION DE LA FORMATION

La formation est sanctionnée par un Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES) du Ministère chargé de la solidarité, reconnu de niveau 3 (équivalent CAP/BEP), [RNCP 36 004](#).

## PRE-REQUIS

- **Aucun diplôme préalable requis.**
- Pour l'apprentissage, avoir moins de 30 ans à la date de conclusion du contrat (sans limite d'âge pour les personnes avec RQTH ou les sportifs de haut niveau).
- Contrat de professionnalisation possible au-delà de 30 ans pour les demandeurs d'emploi
- Personnes en situation de handicap : contactez notre référent handicap (cf. le dossier d'inscription).

## MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation des compétences acquises par les candidats est effectuée tout au long de leur parcours de formation par le centre de formation et les lieux de stages, selon les modalités d'évaluation définies dans le référentiel de certification ([annexe de l'arrêté du 30 08 2021](#))

Chacun des cinq blocs de compétences doit être validé séparément. **Un bloc de compétences est validé lorsque le candidat remplit deux conditions :**

- Il obtient une moyenne au moins égale à 10/20 aux épreuves associées à chaque bloc de compétences ;
- Il doit avoir acquis à la fin de son parcours de formation pratique toutes les compétences portées par le référentiel de compétence ([annexe de l'arrêté du 30 08 2021](#))

**Les épreuves sont organisées par ASSISTEAL et la DRIEETS/DREETS en centre de formation. Chaque domaine de formation doit être validé séparément et est acquis à titre définitif.**

Les candidats ayant suivi un parcours complet et ayant échoué à la certification d'un ou plusieurs blocs de compétences font l'objet d'un positionnement par l'établissement de formation afin d'élaborer un **parcours de formation personnalisé** en vue d'acquérir les compétences manquantes.

## QUELLES EVOLUTIONS ?

Ce diplôme constitue un premier niveau de qualification permettant la poursuite vers les métiers ou diplômes de :

- Moniteur-Educateur
- Educateur Spécialisé
- Le diplôme d'Aide-Soignant
- Le diplôme d'Auxiliaire de Puériculture

## **LE FINANCEMENT**

**Pour les salariés dont la formation est financée par un employeur ou un organisme financeur :**

- Contrat de professionnalisation
- Dispositif Transitions Pro
- Pro A
- Plan de formation employeur

**Pour les demandeurs d'emploi inscrits à France travail, ne bénéficiant pas d'une prise en charge de son employeur ou de tout autre organisme financeur :** prise en charge Région dans le cadre du PRFE (pour le site de Paris uniquement)

**Pour les individuels :**

- Le coût annuel de la formation en individuel s'élève à 6 804 €. Paiement en plusieurs fois possible. Nous contacter.
- La formation est éligible au CPF : participation financière fixée à 100 € par le décret n°2024-394 du 29 avril 2024.

**Pour les personnes qui souhaitent s'inscrire par la voie de l'apprentissage :**

- Pour les apprentis, la formation est gratuite. Pas de frais d'inscription.
- Pour les employeurs, le coût de la formation peut être pris en charge par l'organisme financeur sous condition d'accord de prise en charge. Pas de reste à charge.

## **MODALITES D'ADMISSION**

1. **Dossier de candidature et pièces à déposer au plus tôt. Le dossier sera traité sous 15 jours.**
2. Une fois le dossier complet, les candidats seront convoqués à un **entretien oral d'admission de 30 min** environ pour échanger sur leur parcours, leurs motivations et leur projet professionnel.
3. Dans le cas d'un contrat d'alternance, une fois « Admis sous réserve d'employeur », **le candidat sera accompagné sur sa recherche de structure d'accueil.**

Sont **dispensés de l'entretien** et sont admis de droit en formation suite au dépôt de leur dossier de candidature :

- Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes au moins égaux ou supérieurs au niveau 3. Ces candidats pouvant bénéficier d'allègements de formation ou de dispense de formation/certification de certains blocs de compétences.
- Les lauréats de l'institut de l'engagement.
- Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs domaine•s de compétences du DE AES relevant des anciennes dispositions, du DE AMP ou du DE AVS. Ces candidats bénéficieront d'un entretien de positionnement avec le centre de formation. Ce diplôme est également accessible par la VAE.

[Dossier à télécharger sur le site Assisteal : www.assisteal.fr/telechargez-un-dossier-dinscription/](http://www.assisteal.fr/telechargez-un-dossier-dinscription/)  
[et à renvoyer complété avec les pièces par courrier ou directement en présentiel au centre de formation choisi.](#)

# ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

Domaines de Formation (DF)	Temps de formation théorique	Temps de stage Qualifiant	Nombre total d'heures par DF	MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION			
				EPREUVES	MODALITES	NOTATION	CONDITIONS DE VALIDATION DU DF
<p><b>Bloc 1 :</b> Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de sa vie quotidienne.</p>	133 heures (dont 21h AFSU)	168 heures	301 heures	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Étude de cas pratique</li> <li>-Présentation d'un dossier de pratique professionnelle</li> <li>-Validation Bloc 1 en stage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Épreuve écrite 2h</li> <li>-Épreuve orale, soutenance du Dossier de Pratique Professionnelle</li> <li>-Évaluation de formation en bilan de stage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sur 20 points, coef 2</li> <li>-Sur 20 points coef 1</li> <li>-Grille d'évaluation des acquis en stage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Obtenir une moyenne égale ou supérieure à 10/20 des deux épreuves notées.</li> <li>-Tous les indicateurs de compétences du Bloc 1 sont acquis en stage</li> </ul>
<p><b>Bloc 2 :</b> Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité.</p>	91 heures	168 heures	259 heures	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Étude de cas pratique à partir d'un sujet tiré au sort permettant au candidat d'exposer une démarche et les modalités de réalisation des actes d'accompagnement de la personne dans ses actes de la vie quotidienne</li> <li>-Validation Bloc 2 en stage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Epreuve orale de 30 minutes</li> <li>-Évaluation de formation en bilan stage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sur 20 points, coef 1</li> <li>-Grille d'évaluation des acquis en stage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Obtenir une note égale ou supérieure à 10</li> <li>-Tous les indicateurs de compétences du Bloc 2 sont acquis en stage</li> </ul>

<p><b>Bloc 3 :</b> Accompagnement à la Vie Sociale et relationnelle de la personne.</p>	105 heures	168 heures	273 heures	<p>-Présentation orale à partir d'un document élaboré par le candidat d'un projet d'animation sociale et citoyenne à partir d'une situation de stage</p> <p>-Validation Bloc 3 en stage</p>	<p>-Épreuve orale de 30 minutes</p> <p>-Évaluation de formation en bilan stage</p>	<p>-Sur 20 points, coef 1</p> <p>-Grille d'évaluation des acquis en stage</p>	<p>-Obtenir une note égale ou supérieure à 10</p> <p>-Tous les indicateurs de compétences du Bloc 3 sont acquis en stage</p>
<p><b>Bloc 4 :</b> Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention.</p>	147 heures	168 heures	315 heures	<p>-Présentation orale d'une étude de situation vécue en stage à partir d'un document élaboré par le candidat en lien avec le projet de la personne</p> <p>-Validation Bloc 4 en stage</p>	<p>-Épreuve orale de 30 minutes</p> <p>-Évaluation de formation en bilan stage</p>	<p>-Sur 20 points, coef 1</p> <p>-Grille d'évaluation des acquis en stage</p>	<p>-Obtenir une note égale ou supérieure à 10</p> <p>-Tous les indicateurs de compétences du Bloc 4 sont acquis en stage</p>
<p><b>Bloc 5 :</b> Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne</p>	91 heures	168 heures	259 heures	<p>-Épreuve écrite sur table portant sur les modalités de transmission et de communication relevant d'une situation proposée par l'établissement de formation</p> <p>-Validation du Bloc 5 en stage</p>	<p>-Épreuve écrite de 1h30</p> <p>-Évaluation de formation en bilan stage</p>	<p>-Sur 20 points, coef 1</p> <p>-Grille d'évaluation des acquis en stage</p>	<p>-Obtenir une note égale ou supérieure à 10</p> <p>-Tous les indicateurs de compétences du Bloc 5 sont acquis en stage</p>

Dossier reçu/remis le : .....

Complet :

Incomplet :

# DOSSIER DE CANDIDATURE

## ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

PARIS

LYON

PROCHAINES RENTREES

04 novembre 2024

6 novembre 2024

**CURSUS :**  Complet  Partiel  Apprentissage

Masculin  Féminin

Nom (*en capitales*) : .....

Nom de jeune fille : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... Lieu : .....

Département : ..... Pays : ..... Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° Téléphone : ..... N° Portable : .....

Adresse mail : .....

Situation de handicap :  Oui  Non

Avez-vous la reconnaissance RQTH  Oui  Non

Êtes-vous inscrit.e sur la liste des sportifs de haut niveau :  Oui  Non

Comment avez-vous connu ASSISTEAL (plusieurs choix possibles) ?

France Travail (ex-  
Pôle emploi)

Mission  
locale

Bouche à oreille

Recherche sur  
Internet

Salon/Forum

JPO Assisteal

Autre, précisez

-----

**1 Photo**  
(à coller)

*(bien inscrire votre Nom  
et Prénom  
au dos de la photo)*

### RENSEIGNEMENTS SUR LA SCOLARITÉ ANTÉRIEURE

Dernière classe suivie : ..... Année : .....

Niveau scolaire : .....

Diplôme.s obtenu.s : ..... Année : .....

..... Année : .....

*(S'il s'agit d'un bac, merci de préciser la série)*

Outils informatiques à disposition :  Ordinateur  Tablette  Smartphone  Connection internet

## SITUATION ACTUELLE

Salarié.e

Dernier emploi occupé : .....

Nom de l'employeur .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Nom du directeur : .....

Type de contrat :  CDI  CDD  Autre : .....

Date de début de contrat : .....

Date de fin de contrat : .....

Demandeur d'emploi (fournir une attestation d'inscription)

Numéro d'identification : .....

Date d'inscription : .....

Scolaire .....

## PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (nom et téléphone)

.....  
.....

## PRE-REQUIS ET CONDITIONS D'ADMISSION

- **Aucune condition de diplôme n'est requise.**
- Si contrat d'apprentissage, être âgé.e de moins de 30 ans (ou plus si qualité de travailleur handicapé reconnue et/ou sportif de haut niveau).

1. L'admission en formation conduisant au DE AES est subordonnée au dépôt d'un dossier complet auprès de l'établissement de formation. A son dépôt, le dossier sera traité sous 15 jours.
2. Le candidat dont le dossier de candidature a été retenu est présenté à une épreuve orale d'admission. L'épreuve orale d'admission consiste en un oral de 30 minutes portant sur la capacité et la motivation du candidat à s'engager dans une formation du social.

**Si vous êtes en situation de handicap** merci de prendre contact avec le référent handicap de la formation, c d'aménager au mieux votre formation : [mtrotot@assisteal-formation.fr](mailto:mtrotot@assisteal-formation.fr) (Paris) ou [agencelyon@assisteal-formation.fr](mailto:agencelyon@assisteal-formation.fr) (Lyon)

## DISPENSE DE L'ORAL D'ADMISSION

Sont dispensés de cette épreuve et sont admis de droit en formation suite au dépôt de leur dossier de candidature. Ces candidats bénéficieront d'un entretien de positionnement avec le centre de formation.

- Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes au moins égaux ou supérieurs au niveau 3. Ces candidats pouvant bénéficier d'allègements de formation ou de dispense de formation/certification de certains blocs de compétences.
- Les lauréats de l'institut de l'engagement
- Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs domaine.s de compétences du DE AES relevant des anciennes dispositions, du DE AMP ou du DE AVS.



## FINANCEMENTS

### SALARIE.E

- Contrat de professionnalisation
- Dispositif Transitions Pro
- Plan de formation de l'entreprise
- Pro A

### DEMANDEUR D'EMPLOI

- Demandeur d'emploi inscrit France travail, - de 30 ans
- Demandeur d'emploi inscrit France travail, + de 30 ans

### APPRENTISSAGE

- Moins de 30 ans ou situation de handicap/Sportif de haut niveau
- Avez-vous déjà trouvé un employeur ?**  Oui  Non pas encore

### INDIVIDUEL

- Financement personnel
- Compte Personnel de Formation (CPF)

## PIÈCES À FOURNIR

Par courrier  Sur place

- Le dossier de candidature avec 2 photos (1 à coller page 1 + 1 photo pour le Dossier Administratif)
- Un curriculum vitae actualisé et détaillé (CV)
- Une lettre de motivation développée expliquant le projet professionnel du candidat
- L'extrait de casier judiciaire - n°3 (à fournir le jour de la rentrée)
- Une photocopie du/des diplôme•s obtenu•s. Dans le cadre de diplômés étrangers, s'adresser au ENIC-NARIC ([www.enic-naric.net](http://www.enic-naric.net)) afin d'en obtenir la reconnaissance académique et professionnelle en FRANCE)
- La photocopie de vos certificats de travail
- Une photocopie de la Carte d'Identité ou du titre de Séjour avec en cours de validité (hors Permis de conduire),
- Une attestation de droits à la Sécurité Sociale de moins d'1 mois

Pour les salarié.e.s : Le dossier de demande de prise en charge financière

Pour les demandeurs d'Emploi : Photocopie de votre Attestation d'inscription à France Travail (ex-Pôle emploi) précisant la date d'inscription et le numéro d'identifiant en tant que demandeur d'emploi.

Je, soussigné.e ....., atteste avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription à **ASSISTEAL FORMATION**, en formation au Diplôme d'État **d'Accompagnant éducatif et social**.

Fait à : ....., le .....

**Signature du candidat**

Le dossier de candidature est à envoyer avec ses pièces par courrier ou directement sur place au centre de formation choisi.  
Merci de respecter les horaires d'ouverture des sites.

#### ASSISTEAL FORMATION PARIS

50 Boulevard de Ménilmontant 75020 Paris  
**Accueil de 8h30 à 13h**  
01 43 58 43 00  
[aes@assisteal-formation.fr](mailto:aes@assisteal-formation.fr)

#### ASSISTEAL FORMATION LYON

11 rue Guilloud 69003 Lyon  
**Accueil de 8h30 à 17h**  
04 78 78 00 56  
[agencelyon@assisteal-formation.fr](mailto:agencelyon@assisteal-formation.fr)



# CHARTRE DES DONNEES PERSONNELLES

Le règlement européen sur la protection des données personnelles (Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018) impose de nouvelles obligations aux organismes collectant des données personnelles. Ce règlement s'applique aux traitements des données personnelles collectées par Assisteal pour gérer vos dossiers d'inscriptions à nos formations.

Nous vous remercions de bien vouloir nous donner votre accord pour collecter, traiter et conserver vos données personnelles pour vous permettre de bénéficier de nos prestations. Sans cet accord, vous ne pourrez pas accéder à nos formations.

Les informations recueillies dans le dossier de candidature sont enregistrées par Assisteal dans un fichier informatisé. Les bases légales du traitement sont le consentement et l'établissement d'un contrat.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : **équipes administratives et pédagogiques de Assisteal pour le traitement de votre dossier, et éventuellement certaines données auprès des financeurs (Région, France Travail).**

Elles sont conservées **dans le respect des obligations légales.**

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données ou en demander le portage. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

**Vous pouvez exercer ce droit en nous contactant, à l'adresse suivante :**

Assisteal formation - 50 Boulevard de Ménilmontant 75020 PARIS

Ou par email, à l'adresse : [rgpd@kducea-education.fr](mailto:rgpd@kducea-education.fr)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Merci de retourner ce document signé avec votre dossier de candidature en apposant la mention « J'accepte que Assisteal collecte, traite et conserve mes données aux fins de traiter uniquement ma candidature »

Nom et prénom	Mention obligatoire
Formation demandée	<i>« J'accepte que Assisteal collecte, traite et conserve mes données aux fins de traiter uniquement ma candidature »</i>
	Date et signature